



CONVOCATION POUR LE CONSEIL MUNICIPAL

«TITRE» «PRENOM» «NOM»
«ADRESSE»
0«CP» «VILLE»

Cette lettre de convocation doit être adressée douze jours avant la réunion
(Article L 5217-10-4 du CGCT stipule que le projet de budget et ses rapports doivent être
communiqués 12 jours au moins avant l'ouverture de la première réunion consacrée
à l'examen du budget)

Vous êtes invité(e) à vous rendre à la séance **ordinaire** du Conseil Municipal qui aura
lieu le :

JEUDI 05 MARS 2026 à 18 H 00

EN SALLE DES MARIAGES
(Ancienne mairie, rue Victor Hugo à Revin)

Veuillez trouver ci-dessous, l'ordre du jour accompagné des rapports, pour ce conseil
municipal.

Vous trouverez pour validation, le projet du procès-verbal de la séance du 05 février 2026.

Enfin, vous trouverez un pouvoir vierge au besoin.

Fait en Mairie le 19 février 2026

Le Maire,



Daniel DURBECQ

Ordre du Jour :

1. Rapport de la commission Economie - Finances - Administration Générale

- 1) Publicité des indemnités des élus 2025
- 2) Compte Financier Unique 2025 et affectation des résultats - Ville
- 3) Compte Financier Unique 2025 et affectation des résultats - Forêts
- 4) Compte Financier Unique 2025 et affectation des résultats - Immeubles
- 5) Compte Financier Unique 2025 et affectation des résultats - Camping
- 6) Budget primitif 2026 - Ville
- 7) Budget primitif 2026 - Forêts
- 8) Budget primitif 2026 - Immeubles
- 9) Budget primitif 2026 - Camping
- 10) Redevance d'occupation du domaine public routier pour l'année 2026 - Orange et Losange
- 11) Désaffectation et déclassement du domaine public et intégration au domaine privé communal immeuble Bois Bryas (AB 218, 214 et 216) (PJ)
- 12) Subvention AREL 2026 - Convention financière (PJ)
- 13) Lutte contre le frelon asiatique - convention avec la Communauté de Communes Ardennes Rives de Meuse (PJ)
- 14) Informations du maire : décisions prises en vertu de l'article L 2122-22 du CGCT
- 15) Questions diverses :
 - a) Tarifs boutique 2026 Halte Fluviale
 - b) Tarifs boutique musée du vieux Revin dit maison Espagnole
 - c) Fixation des prix de vente de menus produits forestiers
 - d) Création deux emplois non permanents saisonniers aux espaces verts et à la propreté
 - e) Création d'un emploi non permanent à temps non complet pour le projet Citéo Alcome
 - f) Suppression d'un emploi permanent et création d'un emploi permanent d'ATSEM coordinatrice
 - g) Suppression de deux emplois non permanents pour un accroissement temporaire d'activité
 - h) Suppression d'un emploi permanent de menuisier
 - i) Suppression d'un emploi permanent d'agent en charge des festivités
 - j) Suppression d'un emploi permanent d'animateur à 20/35^{ème} et création d'un emploi permanent d'animateur à 16.5/35^{ème}
 - k) Suppression et création d'un emploi permanent d'agent polyvalent - spécialité fleurissement

2. Rapport de la commission Affaires scolaires - Enseignement - Jeunesse - Sport

Jeunesse et Sports

- 1) Aide au BAFA : entretien des candidats
- 2) Aide au permis de conduire : entretien des candidats
- 3) Questions diverses

3. Information : convention de Délégation de Service Public du Camping Les Bateaux